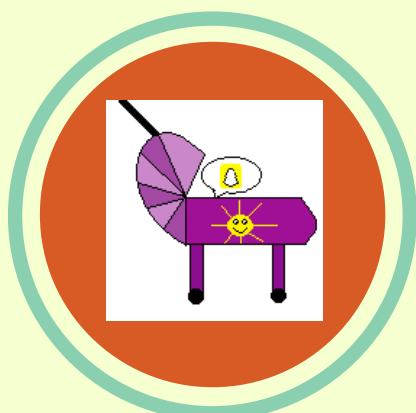


BONNES

Réseaux sociaux

PRATIQUES

Age d'inscription



L'âge d'inscription à un réseau social est au minimum 13 ans (avec l'autorisation parentale jusqu'à 18 ans). Il faut être mature pour pouvoir communiquer et échanger sur un réseau social et faire la différence entre la vie privée et la vie publique.

SÉCURISEZ VOS COMPTES

Paramétrez votre profil et ne partagez que les informations qui ne touchent pas à votre vie privée. Il faut choisir son mot de passe et le composer d'une majuscule, une minuscule, des chiffres et des caractères spéciaux.



PUBLIEZ DES PHOTOS ET VIDÉOS



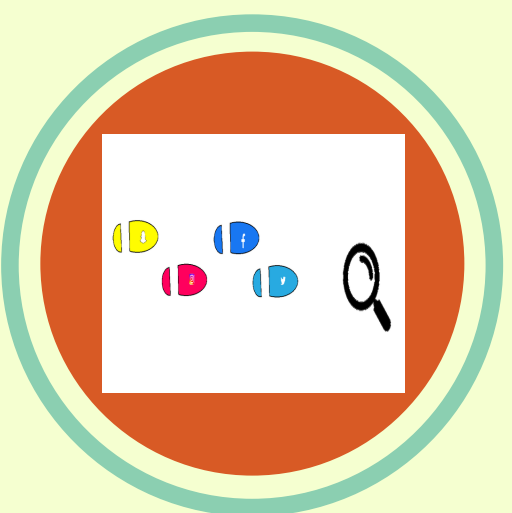
Ne publiez pas des photos et des vidéos de vos amis, votre famille sans demander leur autorisation. Chacun a un droit sur son image. Pour les mineurs, les parents ou les représentants légaux doivent donner leur accord avant chaque publication.

RESPECTEZ LES AUTRES

Tout le monde peut lire ce que vous publiez sur internet. Il faut réfléchir avant d'engager votre responsabilité. Vous devez contrôler vos propos publiés sur les autres personnes et vous mettre à leur place.



Suivez vos traces sur internet



Vérifiez les informations publiées sur vous en tapant votre nom sur Google. Si une information vous porte préjudice, vous pouvez demander à la personne de l'effacer. Sinon, vous adressez un courrier à la CNIL en France et aux organismes correspondants en Europe..